



COMMUNIQUE DE PRESSE

Direction de la Sécurité Civile et de la Gestion des Risques



L'incendie en cours sur la commune de Koumac est maîtrisé et placé sous surveillance active

Nouméa, le 16 août 2017 à 17 h00

L'action combinée des sapeurs-pompiers du SIVM-Nord, des 17 agents de l'Unité d'Intervention de la Sécurité Civile (UISC), de leurs trois moyens roulants d'extinction ainsi que de l'hélicoptère bombardier d'eau a permis de fixer les flancs ainsi que la tête de l'incendie de forêt en cours sur la commune de Koumac, aux lieux-dits « Paagoumene » et « Tein Mala la Bouverie ».

Aucune habitation n'est directement menacée et l'incendie est désormais maîtrisé.

Le bilan provisoire fait état de 30 poteaux OPT détruits privant 4 abonnés de l'accès à la téléphonie fixe. Aucune victime ni aucun autre dégât ne sont à déplorer mais 354 ha ont été brûlés.

La situation opérationnelle permet donc d'alléger le dispositif humain : sept personnels de l'UISC seront désengagés dès ce soir. Afin de faire face à d'éventuelles reprises, neuf personnels de l'UISC ainsi que l'ensemble des moyens matériels engagés (trois engins d'extinction, un camion-citerne de grande capacité et l'hélicoptère bombardier d'eau) demeureront sur place pour exercer une surveillance active de l'incendie durant les 24 prochaines heures.

Le directeur-adjoint de la DSCGR


Capitaine GUEPY